



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 17 avril 2024

Montée en puissance de la réserve opérationnelle : signature de convention de partenariat entre la Garde nationale et Renault Group

- **Le 17 avril, la Garde nationale et Renault Group ont signé une convention de soutien aux politiques de réserve opérationnelle en présence du ministre des Armées, Sébastien Lecornu dans le cadre de la montée en puissance de la réserve fixée par le Président de la République,**
- **Cette convention vise à participer au développement des réserves au sein du groupe et à accompagner davantage les salariés engagés.**
- **La réserve opérationnelle constitue l'une des priorités de la Loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030, qui prévoit d'atteindre l'objectif d'un réserviste pour deux militaires d'active en 2030.**

À travers cette convention, le groupe Renault affirme son engagement envers ses employés-réservistes en adoptant des mesures concrètes pour faciliter leur disponibilité et leur réactivité. Cette convention accorde en outre une autorisation d'absence de 15 jours ouvrés par année civile au titre de ses activités dans la réserve opérationnelle (soit 5 jours de plus que le minimum légal).

Pour le ministère des Armées, la convention de partenariat répond aux enjeux plus larges soulevés par le ministre des Armées afin de « soutenir et compléter nos armées dans leurs missions, sans s'y substituer ». Depuis septembre 2023, 2000 réservistes supplémentaires ont été recrutés.

À ce jour, plus de 1 000 entreprises et administrations soutiennent la réserve opérationnelle à travers de conventions de partenariat signées avec la Garde nationale. En facilitant l'emploi des réservistes, chaque entreprise participe à son engagement citoyen et contribue directement à la défense et à la sécurité du pays.

« C'est la noblesse de la citoyenneté que d'être capable de donner un peu de soi-même pour les autres, et le faire sous l'uniforme représente quelque chose de particulier, depuis toujours au regard de notre histoire, et peut-être singulièrement plus en ce moment au regard du contexte international. » a déclaré Sébastien Lecornu, ministre des Armées.

À propos de la Garde nationale

La Garde nationale comptabilise 77 000 réservistes opérationnels, dont 40 000 au sein du ministère des Armées (armée de Terre, armée de l'Air et de l'Espace, Marine nationale, services et directions). Elle fédère les dix composantes de réservistes opérationnels, engagés au service de la Nation.

Les objectifs de la Garde nationale sont :

- d'accroître la participation des réserves au renforcement de la sécurité des Français (participer à la protection quotidienne de la population, surveillance, recherche, sécurité publique, lutte contre les délinquances, etc.)
- de favoriser la cohésion nationale et développer l'esprit de résilience face aux menaces actuelles (participer au secours et aide aux populations sinistrées lors de catastrophes naturelles) ;
- d'apporter une réponse concrète au désir d'engagement de la jeunesse.

La réserve est rendue possible grâce au soutien des employeurs, des collectivités et des établissements d'enseignement supérieur. La Garde nationale contribue à faciliter le lien entre le monde du travail et celui de la réserve par la signature de conventions de partenariat.

Entraînés pour assurer la sécurité des Français et la protection du territoire national, les réservistes opérationnels de la Garde nationale répondent présents aux côtés des forces d'active lors des grands événements notamment.

Contact media :

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense**

DICoD

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15